

Oraison composée par le cardinal Bona pour le bréviaire romain.

Seigneur Jésus-Christ, qui avez comblé de dons célestes la bienheureuse vierge Colette, accordez-nous, nous vous en prions, qu'imitant ses vertus sur la terre, nous jouissions avec elle des joies éternelles dans les cieux. Ainsi soit-il !

Autre Oraison qu'un ange apporta du ciel à sainte Colette

(On récite l'Ave Maria et le Gloria Patri, avant de dire l'Oraison).

Que l'heure de la naissance de l'Homme Dieu soit bénie ; que le Saint Esprit, dont Jésus-Christ a été conçu, soit béni ; que la glorieuse Vierge Marie, dont ce Dieu Homme est né, soit bénie ; que le Seigneur exauce mes prières, par l'intercession de cette glorieuse Vierge Marie, et par le souvenir de cette heure très sacrée à laquelle l'Homme Dieu est né ; que tous mes désirs s'accomplissent pour leur gloire et pour mon salut. O bon Jésus ! O Jésus Rédempteur ! ne m'abandonnez pas et ne punissez pas mes péchés comme ils le méritent ; mais exaucez ma très humble prière, et accordez-moi ce que je vous demande, par l'intercession de la Très Sainte Vierge, et pour la gloire de votre saint Nom. Ainsi soit-il !

Monseigneur l'évêque d'Amiens accordé quarante jours d'indulgence à ceux qui récitent cette prière.